

Premières tendances 1^{er} trimestre 2014

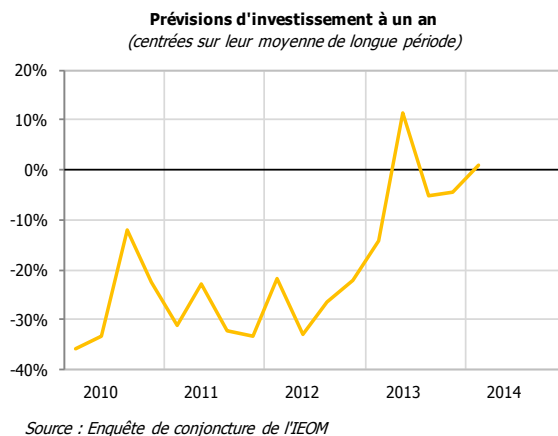
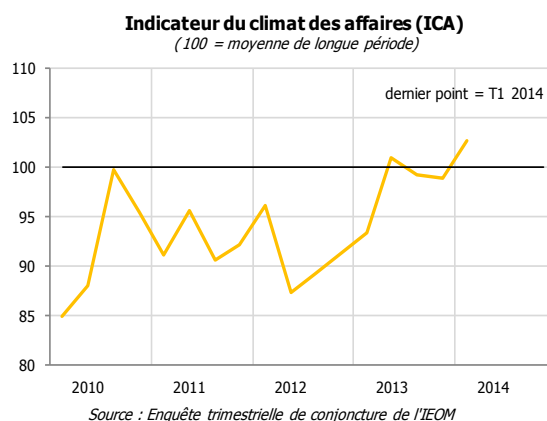
Le regain de confiance se confirme

LE CLIMAT DES AFFAIRES

L'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse significativement au premier trimestre 2014 (+4 points) et s'établit au-dessus de sa moyenne de longue période pour la deuxième fois en moins d'un an.

Cette amélioration s'explique principalement par les anticipations positives des chefs d'entreprise sur le trimestre à venir, notamment en termes d'activité et de trésorerie. L'activité du trimestre écoulé s'est révélée mieux orientée que prévu, ce qui participe aussi à la progression de l'indicateur.

Dans ce contexte plus favorable, les prévisions d'investissement à un an se redressent, témoignant d'une meilleure confiance des chefs d'entreprise sur le moyen terme.

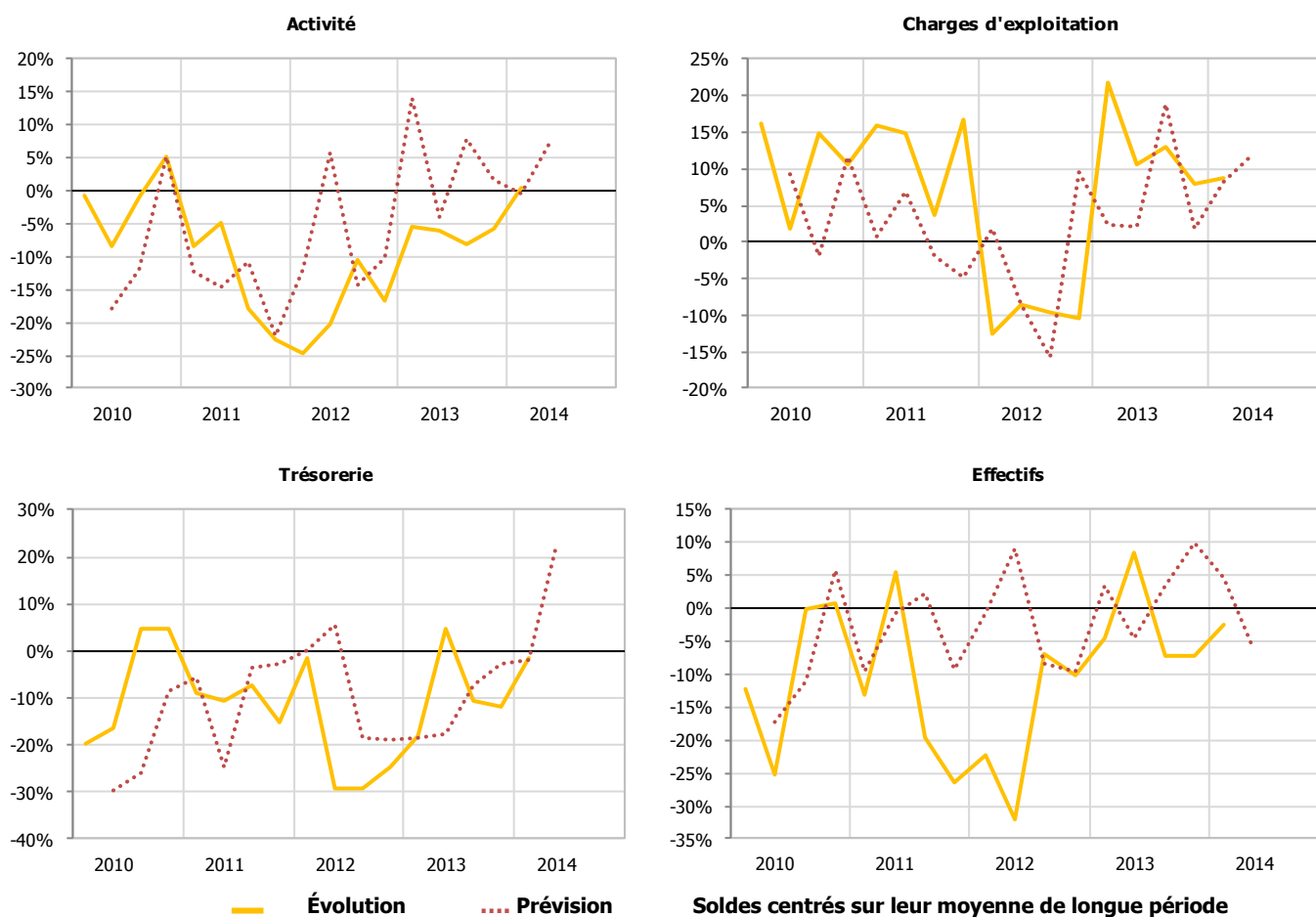


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité se stabilise au premier trimestre, alors que les chefs d'entreprise interrogés en décembre 2013 anticipaient une baisse. Les charges d'exploitation continuent de s'améliorer, en dépit d'un allongement des délais de paiement, et la trésorerie se stabilise.

Pour le second trimestre 2014, les chefs d'entreprise prévoient une augmentation de leur activité et une nouvelle réduction de leurs charges d'exploitation, ce qui entrainerait une amélioration marquée de leur situation de trésorerie. Malgré cela, les prévisions d'effectifs s'inscrivent en repli.

SOLDES D'OPINION



Solde centrés sur leur moyenne de longue période

Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 1^{er} trimestre 2014 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les Tendances conjoncturelles à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur de climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur de climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_012011.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SÈZE – Responsable de la rédaction : P.-Y. LE BIHAN – Éditeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer : 5 mai 2014 – Dépôt légal : mai 2014 – ISSN 1968-6277